

ACTIVITÉ EN AUTONOMIE

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
15'	Accueil, rangement des sacs, passage aux toilettes. Présentation de l'activité et des consignes de visite.	Médiateur - Enseignant	Cour d'honneur
1h	Objectifs : découvrir les grandes étapes de la guerre de Vendée, le rôle et le combat du dernier des chefs vendéens : Charette. Parcours audioguidé immersif.	Enseignant - Accompagnateurs	Espace interactif Charette
30'	Objectif : découvrir les derniers pas du général Charette jusqu'au lieu de son arrestation. A partir d'un document de découverte, suivez le dernier parcours de Charette sur un sentier d'1,5 km jalonné de 10 planches historiées de l'artiste Gilles SCHEID pour arriver jusqu'au lieu de son arrestation : la croix de Charette.	Enseignant - Accompagnateurs	Domaine du logis
15'	Passage aux toilettes et départ.	Médiateur - Enseignant	Cour d'honneur

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1/2 journée
Tarif : Gratuit

Vous pouvez consulter les ressources téléchargeables dans la rubrique *Organiser votre activité* de la page web de l'activité.

- Activité conseillée d'avril à septembre pour la découverte extérieure.

- Prévoir une tenue adaptée aux conditions climatiques.

RENDEZ-VOUS

Le Logis de la Chabotterie
- Saint-Sulpice-le-Verdon -
85260 MONTREVERD



PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

HISTOIRE

Le XVIII^e siècle. Expansions, Lumières et révolutions. Se repérer dans le temps : construire des repères historiques.

HISTOIRE DES ARTS

L'art au temps des Lumières et des révolutions (1750-1850).

CONSIGNES DE VISITE

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe au sein du Logis et à l'extérieur, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	6 accompagnateurs dont l'enseignant	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	2 accompagnateurs dont l'enseignant	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Déposer sacs à dos, cartables et manteaux à l'endroit indiqué par les médiateurs.

Les photos sont autorisées sans flash.

Seuls les crayons de papier sont autorisés dans les salles du Logis.

Les objets sont anciens, pour les conserver et assurer leur transmission aux générations futures, **il est interdit de les toucher.**

Respecter la flore : pas de cueillette dans le jardin et les extérieurs du Logis.

Nourriture, boissons et chewing-gums sont interdits dans les salles du Logis. **Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet.** En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et à la météo.

PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, trier sur place dans les sacs mis à votre disposition et rapporter tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.